

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du
Programme pour le développement des énergies renouvelables
dans les pays à faible revenu (SREP)
14 décembre 2017
Washington

Coprésidents

M. Chimeddorj Demchigjav (Mongolie)
M. Frank van der Vleuten (Pays-Bas)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion du Sous-comité du SREP a été ouverte par la chargée de programme des FIC, Mme Mafalda Duarte.
2. Conformément aux dispositions du paragraphe 25 du Règlement intérieur des réunions du Comité du SCF, les pays bénéficiaires admissibles ont élu M. Chimeddorj Demchigjav (Mongolie) pour représenter les pays bénéficiaires admissibles en tant que coprésident du Sous-comité du SREP pour un mandat de 18 mois à compter de la présente réunion.
3. Les pays contributeurs ont élu M. Frank van der Vleuten (Pays-Bas) pour représenter les pays contributeurs en tant que coprésident du Sous-comité du SREP pour cette réunion.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Les membres du Comité du SREP adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote SREP/SC.15/1/Rev.2.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE ET SUR LES RESULTATS DU SREP

5. Ayant examiné le document SREP/SC.18/3, intitulé *Rapport d'activité semestriel et rapport sur les résultats du SREP*, le Sous-comité du SREP se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du SREP dans les pays pilotes. Le Sous-comité apprécie l'analyse effectuée par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, sur les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.
6. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC d'inclure dans les prochains rapports d'activité et sur les résultats du SREP un résumé des évaluations des risques auxquels le SREP est exposé, comme indiqué dans les rapports sur les risques du CTF et du SCF. Le Sous-comité du SREP demande également à l'Unité administrative des FIC de mettre à jour le cadre de résultats du SREP afin de mieux rendre compte des résultats intermédiaires générés par le portefeuille du SREP.
7. Le Sous-comité convient que, sauf circonstances exceptionnelles, la date limite pour soumettre les plans d'investissement restants aux fins d'approbation est le 31 décembre 2018.
8. Le Sous-comité du SREP prend note de la décision du Comité du SCF de suspendre l'approbation de tout financement, à l'exception des financements pour la préparation de projets, jusqu'à ce que le Comité du SCF ait décidé de la marche à suivre lors d'une réunion intersessions du Comité du SCF qui se tiendra au plus tard le 28 février 2018. Pour donner effet à la présente décision, le Sous-comité du SREP accepte de suspendre l'approbation de tout financement au titre du SREP, à l'exception des financements pour la préparation de projets. Malgré cette suspension, le Sous-comité du SREP poursuivra l'examen des propositions de

projets afin de permettre d'accélérer les approbations une fois que le Comité du SCF aura notifié la reprise des approbations de financement.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR.

PLAN D'INVESTISSEMENT DU LESOTHO AU TITRE DU SREP

9. Ayant examiné le document SREP/SC.18/4, intitulé *Plan d'investissement du Lesotho au titre du SREP*, le Sous-comité du SREP approuve le plan d'investissement comme base pour le développement des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande de financement d'un montant de 18,5 millions de dollars au titre du SREP, dont 5,5 millions de dollars sous forme de dons et 13,0 millions de dollars hors-dons. Le Sous-comité réaffirme que le financement sera approuvé sur la base de projets de haute qualité, dans la limite des fonds disponibles.

10. Le Sous-comité approuve l'octroi de 600 000 dollars des États-Unis sous forme de financement pour la préparation du projet intitulé *Centrale photovoltaïque solaire à grande échelle* et 900 000 dollars sous forme de financement pour la préparation du projet intitulé *Solutions d'énergies renouvelables distribuées*.

11. Le Sous-comité réaffirme son accord sur le fait qu'une fois le plan d'investissement approuvé, les projets qui y sont identifiés peuvent être inscrits dans les réserves de projets en attente du SREP. Reconnaissant que le SREP ne dispose pas actuellement de ressources suffisantes pour financer tous les projets en préparation, le Sous-comité encourage le gouvernement du Lesotho et les BMD concernées à rechercher d'autres sources de financement pour appuyer la mise en œuvre du plan d'investissement et des projets.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR.

QUESTIONS DIVERSES

12. Aucune autre question pouvant donner lieu à une décision n'a été soulevée par le Sous-comité.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR.

CLOTURE DE LA SEANCE

13. La réunion a été déclarée close le jeudi 14 décembre 2017.